



## Sondage BCS sur les formations AFP et CFC

Votre avis compte! La Commission pour le Développement professionnel et la Qualité (CDQ), composée des partenaires de la formation professionnelle, a pour mission de réexaminer la formation professionnelle initiale de boulanger/pâtissier-confiseur AFP et CFC au moins tous les 5 ans et, si nécessaire, de l'adapter aux évolutions économiques, technologiques, écologiques et didactiques.

*Auteur: Peter Signer, responsable formation Association suisse des patrons boulangers-confiseurs et président CDQ*

### Révision en deux étapes

Selon les formateurs et formatrices professionnelles de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs pour les boulangers/pâtissiers/confiseurs AFP et CFC, une révision s'impose. L'enquête en question vise à examiner de près et à clarifier les domaines de la formation professionnelle initiale dans lesquels il est nécessaire d'agir. Il est en outre souhaitable de jeter un coup d'œil sur l'avenir (après 2030).

Dans le cadre de l'enquête, il s'agit de vérifier les compétences avec des objectifs clés, indicatifs et de performance pour l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Il en résulte les intentions suivantes:

- Leçons recommandées pour les écoles professionnelles;
- Dispositions organisationnelles relatives aux cours interentreprises;
- Domaines de qualification, positions, pondération et durée pour la procédure de qualification.

Dans ce contexte, vos expériences et vos avis sur les formations initiales de boulanger/pâtissier/confiseur AFP et CFC nous intéressent. Richemont réalise donc, sur mandat de la BCS et de la CDQ, une enquête en ligne auprès des entreprises formatrices. Outre les questions ayant un lien direct avec les plans de formation, nous sommes également intéressés par votre avis sur d'autres thèmes importants qui vous préoccupent dans votre quotidien professionnel.

Peter Signer en sa fonction de chef de la formation BCS et nous-mêmes, en tant que commission pour le développement professionnel et la qualité, tenons beaucoup à nos professions. Après l'enquête, nous classerons les réponses, que nous espérons nombreuses, par ordre de priorités et nous fixerons un calendrier précis pour la mise en œuvre.

Il est en outre essentiel d'avoir une vision à long terme 2030+, dans laquelle nous sommes ouverts aux idées innovantes et aux nouvelles approches de réflexion. Ces différents domaines ont une grande influence sur la formation: il s'agit, d'une part, des structures modifiées de nos entreprises et, d'autre part, de l'assortiment adapté aux besoins des clients.

Un bilan fondé ainsi qu'une perspective concrète sont fondamentaux et nous sommes très reconnaissants pour les nombreuses idées et les précieuses propositions de mise en œuvre.

### Participer dès maintenant

Nous vous prions de participer à l'enquête en ligne jusqu'au **28 février 2023** au plus tard. Consacrez-y 30 minutes de votre précieux temps. Nous vous remercions de votre engagement dans cette révision et de votre soutien.

Plus la participation sera importante, plus la formation pourra être adaptée avec précision aux exigences actuelles. La BCS est tributaire de la collaboration de la base: Participez! Votre engagement vous sera bénéfique en retour.

Par la suite, l'enquête sera évaluée par la CDQ, qui définira la marche à suivre. Nous vous informerons des résultats dans *panissimo*.

### SONDAGE BPC POUR L'AFP



Utilisez ce code QR pour l'enquête sur la formation initiale AFP.

### SONDAGE BPC POUR LE CFC



Utilisez ce code QR pour l'enquête sur la formation initiale CFC.

Vous trouverez également les liens vers les enquêtes sur [www.forme-ton-avenir.ch](http://www.forme-ton-avenir.ch)

### COMMISSIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET LA QUALITÉ

Les Commissions pour le Développement professionnel et la Qualité (CDQ) veillent à ce que les contenus et la qualité des formations professionnelles initiales soient périodiquement adaptés aux exigences du monde du travail.

Elles sont responsables de la mise en œuvre des ordonnances sur la formation et des plans de formation ainsi que des instruments de promotion de la qualité mentionnés dans l'annexe des plans de formation. Elles veillent en outre à l'assurance et au développement de la qualité, optimisent et actualisent les documents de base et d'exécution et continuent à développer les profils professionnels. Cette responsabilité est assumée conjointement par les partenaires de la formation professionnelle.

